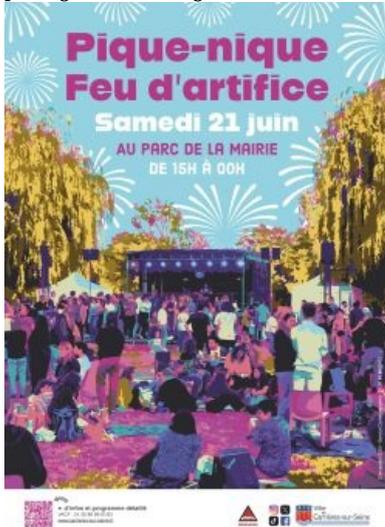


Fête de la musique et Pique-nique, Feu d'artifice !

Samedi 21 juin 2025, à partir de 15h

Cette année, la Fête de la Musique ouvre le bal et l'été !

SAMEDI 21 JUIN, venez vous installer dès 15H au parc de la mairie pour une journée festive et familiale rythmée par la musique, le partage... et la magie du feu d'artifice en soirée !



AU PROGRAMME :

15H : Ouverture du parc de la mairie. La réservation de tables et chaises avec des chaînes et des cadenas est strictement interdite. Ce type de dispositif sera ôté par les services de la Ville.

15H > 20H : Fête de la musique

- **15H : Farouk et son orchestre - Reprises rock**
Bande de copains carrillons depuis bientôt 40 ans offrant des reprises Rock décontractées.
- **15H30 : Naga Yell - Pop rock, variété française**
Le meilleur du pop rock soul , Live ! Les riffs endiablés des black Crowes, l'énergie de shaka ponk, la soul envoûtante de Black Puma et bien d'autres ! Préparez vous à vibrer.
- **16H10 : Association Music' Ensemble - Ensemble de rock et ensemble de jazz**
L'association a pour but d'encourager et promouvoir la musique.
- **17H10 : Lovely Heads - Compositions, reprises pop rock**
- **18H : I Story - Compositions, reprises Rock**
Groupe de rock formé de musiciens aux influences combinant blues, rock, pop et funk.
- **18H35 : Les Heart Sisters and co - Reprises pop, variété française**
- **19H20 : Les Troubadours - Reprises pop Rock**
Ex lycéens musiciens des Pierres Vives

15H > 00H : Buvette "Saloon of KBC" par l'association LES KUSTOM BIKER'S CHARITY

Food truck "Coco Run" Spécialités réunionnaises

Food truck des Alouettes

Camion de pizzas

Camion de glaces

18H > 23H : Barbecues en libre accès pour vos grillades

19H30 : Apéritif offert par la Ville

20H : Soirée dansante animée par un DJ

23H : Feu d'artifice en musique tiré depuis la Seine

Tables, chaises, barbecues et charbon mis à disposition dans la limite des quantités disponibles. Pensez à vos nappes à carreaux !

Coordonnées

Parc de la mairie
1 rue Victor-Hugo
78420
Carrières-sur-Seine
Infos pratiques

Fermeture totale du quai Charles de Gaulle dans les 2 sens de circulation du **samedi 21 juin à 15h au dimanche 22 juin 1h30 du matin.**

Stationnement interdit en permanence sur l'ensemble du quai Charles de Gaulle.

Les carrillons sont invités à privilégier leurs déplacements à pieds et/ou à vélo.

Parc de la mairie fermé au public le samedi 21 juin de 8h à 15h.

Dans le cadre du plan **Vigipirate** et conformément aux préconisations préfectorales, seuls 2 accès au parc seront ouverts au public sur contrôle et filtrage à compter de 15h :

- > accès depuis le quai Charles de Gaulle
- > accès depuis le parking de la mairie